

PRÉFACE

L'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales a été fondé en vertu d'une loi de la Chambre des communes qui est entrée en vigueur le 15 août 1984. La loi stipule notamment ce qui suit :

- a) l'Institut a pour mission d'accroître la connaissance et la compréhension de questions relatives à la paix et à la sécurité internationales d'un point de vue canadien, particulièrement en matière de limitation des armements, de désarmement, de défense et de solution des conflits;
- b) de stimuler, subventionner et poursuivre des recherches en matière de paix et de sécurité internationales;
- c) de stimuler les travaux de haut niveau en matière de paix et de sécurité internationales;
- d) de faire des études et proposer des idées et politiques pour le progrès de la paix et de la sécurité internationales;
- e) de recueillir et diffuser des informations et encourager des débats publics sur les questions relatives à la paix et à la sécurité internationales »

C'est dans la perspective de ces objectifs que l'Institut organise ses conférences annuelles.

Quand M. Javier Pérez de Cuéllar, Secrétaire général des Nations-Unies, a inauguré l'Année internationale de la paix, le 1er janvier 1986, il a déclaré ce qui suit : « L'humanité est aujourd'hui à la croisée des chemins. Il lui faut maintenant choisir parmi les voies qui s'offrent à elle, quelle sera celle de l'avenir : l'une mène à la paix, l'autre à l'autantissement. A mesure que les dangers de la guerre et de la technologie toujours plus destructrice deviennent aigus, nous sommes confrontés à un choix décisif de notre époque. Le monde d'aujourd'hui doit en effet faire face à de graves souffrances causées par les conflits régionaux et locaux, aux effets dévastateurs de la pollution et de la déforestation, aux catastrophes naturelles. Il est temps d'œuvrer pour la paix et la sécurité internationales. Il est temps de toutes les nations de faire entendre leur voix et de leur dire qu'elles exigent la paix »

DOCUMENT DE TRAVAIL N°17

LA SÉCURITÉ CANADIENNE FACE AUX DÉFIS DU XXI^e SIÈCLE : SOMMAIRE DES DÉLIBÉRATIONS D'UNE CONFÉRENCE

par Jean-François Rioux

Winnipeg, du 3 au 5 novembre 1988

avril 1989